

Urba 170^U

**CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL
COMMUNE DE MONNET-LA-VILLE (39)
LIEU-DIT « La Plaine de la Bataille »**

REPONSE A L'ABSENCE D'AVIS DE LA MRAE

DECEMBRE 2023

I. Absence d'avis de la MRAe

La société URBASOLAR a déposé le 01/12/2022, via la société URBA 170 une demande de permis de construire n° PC 039 344 22 C0006 pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Monnet-la-Ville, sur un terrain vague correspondant à une ancienne carrière.

La saisine de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale Bourgogne-Franche-Comté est intervenue en date du 14 décembre 2022.

La MRAe Bourgogne-Franche-Comté a émis le 14 février 2023 une absence d'avis pour le projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de Monnet la Ville (39) dans le délai de deux mois prévus à l'article R 122-7 du code de l'environnement.

Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de Monnet-la-Ville (39)
Absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de deux mois prévu à l'article R 122-7 du code de l'environnement
Absence d'avis du 14 février 2023 / BFC-2023-3664
2023APBFC18

Le présent dossier constitue la réponse à l'absence d'avis de la MRAe portant sur l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Monnet-la-Ville.

II. Réponse à l'absence d'avis de la MRAe

Urba 170^U

Monsieur le Président de la Mission
régionale d'autorité environnementale
Bourgogne-Franche-Comté

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Pôle VIOTTE, 5 voie Gisèle Halimi

BP 31 269

25 005 BESANCON Cedex

Montpellier, le 18 décembre 2023

Objet : Réponse à l'absence d'avis MRAe – Instruction demande n° PC 039 344 22 C0006

Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction de la demande de permis de construire d'un projet de centrale photovoltaïque située à Monnet-la-Ville (39), enregistrée sous le numéro PC 039 344 22 C0006, la saisine de la Mission régionale d'autorité environnementale Bourgogne-Franche-Comté est intervenue en date du 14 décembre 2022.

Nous prenons acte de l'absence d'avis du 14 février 2023, publiée sur le site de la MRAe Bourgogne-Franche-Comté sous la référence 2023APBFC18.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Julien PICART

Directeur Développement Centrales
au Sol